

**LA SOCIÉTÉ DE TIR
DE SAINT-OYENS**

a le pénible devoir d'annoncer
le décès de

**Monsieur
Daniel CROTTAZ**

ancien président de la société

papa de Monsieur Yves **Crottaz**,
et grand-papa de Céline, mem-
bres de la société.

Elle exprime à toute la famille
ses sentiments de profonde
sympathie.

Pour les obsèques, prière de
se référer à l'avis de la famille.